

La Cridaine

Le Magazine de Marseillan



**ENEZ ÉCHANGER
SUR VOTRE
QUOTIDIEN ET LA
VIE DE VOTRE
QUARTIER !**

**LE MAIRE
YVES MICHEL
À VOTRE
RENCONTRE**

QUARTIER 7

**SAMEDI 6 AVRIL
9H30 > 11H30
THÉÂTRE HENRI MAURIN**

QUARTIER 4

**SAMEDI 4 MAI
9H30 > 11H30
ÉCOLE MARIE-LOUISE DUMAS**

QUARTIER 8

**SAMEDI 25 MAI
9H30 > 11H30
COMPLEXE SPORTIF LOUIS
BOUDOU**

**RENCONTRE
DES QUARTIERS**

**9H30 > 11H30
SANS RENDEZ-VOUS**

**COMPOSITION DES QUARTIERS SUR
QUARTIERS.MARSEILLAN.FR**





Fanny Moizant (au centre), entourée de ses proches et du maire, Yves Michel

Une Marseillanaise décorée

Je suis très fier de partager avec vous un grand moment pour notre ville auquel j'ai été invité au ministère de l'Economie. Début décembre, j'ai eu le privilège de voir Fanny Moizant, native de Marseillan, être élevée au rang de Chevalier de l'Ordre National du Mérite des mains du ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, Bruno Le Maire. Dans son discours empreint d'émotion et de modestie, Fanny a retracé son parcours extraordinaire, partant d'une simple idée et d'une détermination sans faille, elle a fondé, avec son associée, la société **Vestiaire Collective**. Cette entreprise, née sans moyens particuliers, est devenue l'une des rares licornes* françaises, symbolisant ainsi la réussite et l'innovation.

C'est donc avec une immense fierté que j'ai pu représenter la Ville de Marseillan lors de cette cérémonie et témoigner de notre admiration pour une concitoyenne aussi talentueuse.

* Une licorne est une start-up qui a moins de dix ans et dont la valeur a dépassé la barre symbolique du milliard de dollars, il en existe 21 en France.

Le Maire à votre rencontre

Quatre rendez-vous avec les citoyens se sont déjà déroulés en ce début d'année, et j'ai été très heureux de ces moments de proximité. Avec les élus et les directeurs des services de la mairie, nous avons pu répondre à certaines des remarques ou questions qui nous ont été posées. Les trois prochains rendez-vous sont d'ores et déjà programmés (voir ci-contre) et c'est avec plaisir que je vous y accueillerai autour d'un café/croissant.

Salon de l'Agriculture : Bravo à nos producteurs !

Je tiens à remercier les producteurs marseillanais pour les douze médailles gagnées au Concours Général Agricole du Salon International de l'Agriculture ! Vous faites rayonner Marseillan grâce à vos produits de qualité.

- 4 médailles d'Or, 5 d'Argent et 1 de Bronze pour les vins Caves Richemer
- 1 médaille d'Or pour Ludovic Moulis et ses Huîtres creuses du Bassin Méditerranéen.
- 1 médaille d'Or pour l'EARL Ostrea Cultura et ses Huîtres creuses du Bassin Méditerranéen.

Votre magazine nouvelle version

Vous tenez entre vos mains la nouvelle version de notre magazine municipal. Après de nombreuses réflexions et consultations, nous avons repensé cet outil essentiel de communication afin de mieux répondre à vos attentes et de vous offrir une expérience enrichie. Vous y trouverez de nouvelles rubriques, une actualité plus riche avec quatre pages de rédactionnel supplémentaires nous permettant de développer davantage de photos, de portraits, d'interviews, de reportages et d'analyses approfondies sur les sujets qui vous intéressent. Cette évolution du magazine municipal est le fruit d'un travail collaboratif entre les services municipaux, les élus et vous, chers concitoyens, dont les retours et les suggestions ont été précieux. Nous sommes convaincus que cette nouvelle version répondra mieux à vos attentes et renforcera les liens qui nous unissent. Je vous souhaite une excellente lecture !

Yves MICHEL

Mairie de Marseillan
Vice-président de Sète
agglomération méditerranée
Président du Syndicat
Mixte du Bassin de Thau

LO CRIDAIRE

RETROUVEZ-NOUS SUR :
www.ville-marseillan.fr et sur les réseaux :



Édité par la Ville de Marseillan - 1, Rue du Général de Gaulle - 34340 Marseillan - Tél. 04 67 77 97 10 - www.ville-marseillan.fr
Directeur de publication : Yves Michel **Rédaction, photographie et graphisme :** Service Communication - communication@marseillan.com
Impression en 6500 ex. : JF Impression - 34075 Montpellier - Tél. 04 67 27 34 11 **Distribution :** Adrexo - 34420 Villeneuve-les-Béziers



1



2



3



4



6



5

1 Plus d'une centaine de courageux a participé au dernier bain de l'année 2023 organisé par La Capéchade et Les Flamants Oz. Un bel évènement clôturé par la dégustation d'une soupe à l'oignon. **2** La cérémonie commémorant la Journée Nationale d'Hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie s'est déroulée le 5 décembre devant le monument aux Morts des allées du Général Roques. **3** Le Père Noël a débuté sa tournée de distribution de cadeaux à la crèche les Zygo'Thau. Il était accompagné de l'adjointe déléguée à la petite enfance, Sarah Bassi Allemand. Chaque enfant s'est vu offrir un livre après avoir dégusté un bon goûter. **4** Les festivités de Noël ont connu un beau succès. Les nombreuses animations ont attiré de nombreux visiteurs. **5** 13 300 € pour le Téléthon c'est la somme remise par la présidente de l'association Bleu soleil, Cathy Desnauts à Christine Martinez, coordinatrice de l'AFM Béziers. **6** Atelier du goût à la crèche « Les Zygo'Thau ». Lors de cette matinée, les enfants ont pu découvrir la diversité des saveurs, des odeurs et des goûts.

7



8



9



10



7 Cette année, les inscriptions et le placement des convives étaient orchestrés par la présidente de l'association Ensemble et Partage, Marie Andrée Durand et sa fidèle acolyte, Cathy Desnauts. Les repas de la Solidarité ont accueillis pas moins de 392 seniors marseillanais, âgés de 65 ans et plus. **8** Les repas de la Solidarité ont connu un réel succès. Le maire Yves Michel, éprouve toujours un grand plaisir à retrouver les Marseillanais autour des ces moments de convivialité. **9** De nombreux élus étaient également présents lors de ces repas (chaque élu a réglé son repas 30€) : sur la photo - Marie Perez, Marie-Christine Fabre de Roussac, Walter Bignon et Georgette Requena adjointe déléguée au CCAS organisatrice de l'évènement. **10** Les vacances de février se sont clôturées en apothéose avec une boum déguisée, laissant des souvenirs impérissables à tous les enfants, à leurs animateurs et à Sarah Bassi-Allemand venue leur faire une petite visite surprise.



Marseillan toujours aussi attractive

MEUBLÉS DE **TOURISME** : LES NOUVELLES RÈGLES

Particulièrement attractif du fait de son cadre de vie, le territoire de Thau sur sa façade littorale, est sous très forte tension du point de vue du logement. Avec un apport migratoire important et une demande relativement soutenue en résidences secondaires, les ménages locaux peinent à se loger. En effet, la multiplication incontrôlée des meublés de tourisme contribue à l'aggravation de la pénurie de logements occupés à l'année.

A Marseillan, un nouveau dispositif légal a été voté lors du conseil municipal réuni le 28 novembre 2023. A compter du 1^{er} janvier 2024, tout propriétaire d'un local destiné à l'habitation qui souhaite le louer en meublé touristique doit obtenir une autorisation préalable de changement d'usage adossée à un numéro d'enregistrement. L'autorisation préalable au changement d'usage est délivrée par le maire de la commune. Elle concerne tous les meublés de tourisme permanents ou occasionnels et ce, dès le premier jour de location. Elle est accordée à titre personnel et valable 5 ans. Elle cesse de produire effet lorsqu'il est mis fin définitivement à l'exercice professionnel du bénéficiaire. La résidence principale, qui ne peut pas être louée plus de 120 jours par an, n'est pas soumise à une demande d'autorisation temporaire de

changement d'usage, seul le numéro d'enregistrement est exigé. L'autorisation préalable au changement d'usage implique l'obtention d'un numéro d'enregistrement, obligation déclarative pour les meublés. Le numéro d'enregistrement ou fiche de téléservice est généré en ligne lors de l'inscription des hébergeurs sur la plateforme 3D Ouest taxe.3douest.com/bassindethau.php

Le Conseil municipal de la ville de Marseillan, a établi un règlement relatif au changement d'usage et à l'enregistrement préalable de toute location de meublé de tourisme. Son article 1-4 précise que le changement d'usage des locaux destinés à l'habitation est acté automatiquement, dès lors que le numéro d'enregistrement a été généré. Ce numéro d'enregistrement entre dans le cadre du suivi de la perception

de la taxe de séjour et du contrôle des meublés de tourisme. Il est obligatoire et doit figurer sur toutes les annonces de location, quel que soit le support utilisé, il doit être transmis à tout intermédiaire (plateformes de location et de paiement, agences immobilières...) et doit figurer sur les contrats de location. Il est modifié dès qu'un changement de données est apporté tel que le classement ou les coordonnées du déclarant. Marseillan rejoint ainsi Sète, Frontignan et Balaruc-les-Bains avec ce nouveau dispositif.

Informations :

Pôle Taxe de Séjour de l'Office de Tourisme Archipel de Thau est à votre disposition du lundi au vendredi.

04 67 31 71 97 ou 04 67 46 81 57 ou
04 67 18 31 61

taxedesejour@archipel-thau.com

LA ZAC TERRA OSTREA SORT DE TERRE

Une ZAC est une zone sur laquelle la collectivité décide d'aménager un espace en concertation avec les différents acteurs concernés, tels que les habitants, les associations et les entreprises. L'objectif est de permettre une meilleure utilisation du territoire et de favoriser la construction de logements, d'équipements publics ou encore de commerces. La création d'une Zone d'Aménagement Concertée permet également de définir des règles d'urbanisme et d'environnement adaptées aux besoins locaux.

La ZAC « Terra Ostrea » est située à l'entrée de Marseillan-ville au niveau du rond-point de l'Infirmierie, à côté de la gendarmerie. Ce tout nouveau site en construction disposera de 144 logements. Les travaux ont débuté en septembre 2023.

Calendrier prévisionnel :

- Travaux d'installation des réseaux : janvier 2024
- Démarrage des travaux de construction : juin-juillet 2024
- Livraison : janvier-février 2025
- Premiers habitants : août-septembre 2025

Une diversité d'habitats pour favoriser la mixité sociale

La ZAC « Terra Ostrea » disposera d'habitations diversifiées comprenant des logements individuels, des logements

collectifs libres et des logements collectifs sociaux favorisant ainsi une mixité sociale. Elle répondra à l'ensemble des besoins générationnels notamment des jeunes ménages et des seniors.

La continuité urbaine pour faciliter les déplacements doux

L'opération s'inscrit dans le prolongement des habitations existantes, sur des espaces non inondables. L'aménagement du site est étudié pour faciliter les déplacements doux vers les quartiers environnants. L'objectif est de poursuivre le développement communal de pistes cyclables facilitant ainsi les échanges notamment avec le centre-ville, ses commerces et services.

La ZAC « Terra Ostrea » s'intègre dans une logique de projets inter-quartiers, en traitant notamment les connexions avec la future extension de zone d'acti-

vités. Il est aussi pris en compte le futur boulevard urbain qui viendra achever l'urbanisation à l'ouest de la commune.

Création d'un environnement paysager pour favoriser un mode de vie qualitatif

Le projet intègre de nombreux espaces verts, avec une noue végétalisée et des bassins paysagers assurant une transition douce avec la nature environnante. Les entrées des impasses seront aménagées avec des plantations de massifs d'arbres de hautes tiges retenus pour leurs couleurs attrayantes. Ces arbres seront des marqueurs identitaires importants, qui permettront à chacun de se repérer au sein de ce nouveau quartier. Un espace de rencontre et de convivialité est prévu pour enrichir le cadre de vie et favoriser les liens sociaux.

Les travaux ont débuté en septembre 2023



SÉCURITÉ : RENOUVELLEMENT DU SYSTÈME DE VIDÉOPROTECTION

Dans le cadre d'une modernisation nécessaire de son système de vidéoprotection, la municipalité a récemment choisi IPERION, une société spécialisée dans les technologies de sécurité, pour mettre en place un nouveau dispositif plus performant. Ce changement intervient alors que l'ancien matériel était devenu obsolète, ne répondant plus aux besoins croissants en matière de sécurité publique. L'initiative a débuté par le remplacement des écrans et l'ensemble des serveurs du Centre de Supervision Urbain (CSU). Ces nouvelles infrastructures ont été spécifiquement conçues pour permettre l'intégration de caméras de surveillance plus avancées que celles précédemment utilisées. Une fois le projet terminé, pas moins de 64 nouvelles caméras seront déployées dans différents points stratégiques de la ville. L'un des avantages majeurs de ce nouveau système est sa capacité à offrir une qualité d'image

supérieure, ainsi qu'une plus grande résolution et une meilleure couverture des zones surveillées. De plus, les fonctionnalités avancées de ces nouvelles caméras permettront une surveillance plus efficace et réactive, contribuant ainsi à renforcer la sécurité des citoyens

et à dissuader les comportements délictueux. L'ensemble des policiers municipaux est habilité à visionner et extraire les images en cas de besoin, permettant ainsi, une intervention plus rapide et une meilleure coordination des forces de l'ordre en cas d'incident.



Le nouveau CSU

SAM' PASS : LE PASSEPORT POUR DE MULTIPLES SERVICES



Le SAM'Pass est délivré à la médiathèque

gratuite, permet de bénéficier de nombreux bons plans et réductions sur le territoire (entrées piscines, spectacles, cinémas, matches, etc.), mais aussi d'accéder aux infrastructures et services communautaires avec un support unique. Le SAM'Pass remplacera ainsi progressivement les cartes de médiathèques, de piscines et d'abonnement aux bus.

Comment obtenir son SAM'Pass

- A la médiathèque « La Fabrique ». Présenter : une pièce d'identité en cours de validité ; un justificatif de domicile de moins de trois mois ; une ou plusieurs cartes grises. Une photo du demandeur sera prise directement sur place et le demandeur repartira avec sa carte.

- Sur le site sampass.agglopoie.fr en suivant l'onglet « inscription » ou en téléchargeant l'application numérique.

Depuis le 1^{er} mars 2024, les usagers doivent présenter leur SAM'Pass aux agents de la déchetterie en arrivant sur site. Cette carte est indispensable pour franchir les barrières en place. Ces barrières permettent de sécuriser l'accès et notamment d'empêcher tout dépôt par

des personnes extérieures au territoire. Elles permettent également de mieux gérer les flux de véhicules entrants et d'optimiser le suivi du fonctionnement des équipements par l'agglopoie.

Cette carte nominative, personnelle et

CHANTIER EN COURS SUR LA DÉPARTEMENTALE 51



Circulation alternée sur la Route de Marseillan-plage

Les travaux en cours depuis quelques mois sur la Promenade de la Belle Scribote interviennent dans le cadre du programme d'extension de la ZAC Terra Ostrea (p.7) et nécessitent la création d'un nouveau réseau destiné à la collecte des eaux usées du secteur.

Ce chantier se déroule en plusieurs phases ; la 1^{ère} étant la pose de 300ml de canalisation sous la Belle Scribote. Le chantier a démarré à la mi-novembre 2023 au poste de refoulement et se termine, pour ce tronçon, à la mi-mars 2024 (au niveau de la rue St Saëns). De

multiples contraintes obligent une circulation modifiée sur ce tronçon : travaux à proximité de l'étang de Thau, travaux à plus de 2m de profondeur, traversées de cadres pluviaux, raccordement sur le poste de refoulement de la Belle Scribote.

La suite de ce chantier a débuté mi-février pour une durée d'un mois ½. Il concerne la départementale de Marseillan-plage. La circulation en alternance sera maintenue durant toute la durée des travaux. Il se poursuivra avec la rue Saint Saëns en mars 2024.

Les trois tronçons de cette première phase de travaux représentant 1 km de canalisations seront réceptionnés en juin 2024.

L'entreprise Spie Batignolles a été retenue pour réaliser ces travaux pour le compte de Sète agglomération méditerranéenne (SAM) et la ville de Marseillan. Le Cabinet Merlin est le maître d'œuvre de l'opération.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE : LE PADEL REMPORTE LE VOTE DU BUDGET PARTICIPATIF

Les votes du Budget Participatif 2024 sont terminés. Les citoyens ont parlé et leurs voix ont été entendues à travers le résultat du scrutin ; le Padel l'emporte devant les trois autres projets concurrents. Le padel est un sport de raquette qui se joue toujours en double sur un court fermé. C'est une sorte de mélange entre le tennis et le squash où la balle peut rebondir sur une vitre qui entoure le court. La compétition fut féroce avec les autres projets tout aussi attrayants. En deuxième position, le projet de l'épicerie participative porté par le tiers-lieu « La Capéchade » a également recueilli un fort soutien. Cette proposition visait à créer un espace de commerce collaboratif. En troisième position, le plateau de fitness extérieur a également suscité de l'intérêt. Ce projet visait à installer des équipements de fitness offrant ainsi aux habitants la possibilité de faire de l'exercice en plein air gratuitement.

Enfin, la malle de jeux de plage a également reçu quelques votes. Ce projet proposait aux vacanciers la mise à disposition de jeux de plage, déposés par les familles à la fin de leur séjour dans un esprit d'économie circulaire « on ne jette pas, on donne ! ».

Encore bravo et merci aux porteurs de projets qui, au delà des projets proposés, ont réussi à mobiliser leurs réseaux et plus encore.

Rendez-vous en octobre 2024 pour le lancement du prochain Budget Participatif 2025.



Le padel, gagnant du budget participatif 2024



La Place Miramond

Cette jolie place située en plein cœur du village a été soigneusement rénovée. Profitant des travaux effectués sur les voiries alentours par l'entreprise Suez, il a été décidé de redonner un petit coup de fraîcheur au site en repensant les espaces. Les riverains ont été concertés afin de connaître leur avis. Deux places de stationnement ont été créées et du mobilier urbain nouvellement installé.

Les deux places de parking sont en revêtement alvéolés afin de garder la perméabilité du sol comme cela est dorénavant préconisé sur tous les aménagements de ce type.



RÉAMÉNAGEMENT DU PARKING DU CENTRE-VILLE

Début février, des places de stationnement du parking du cœur de ville ont été réhabilitées. En effet, depuis quelques années, les racines des arbres ont déformé la chaussée rendant le stationnement et la circulation des piétons particulièrement dangereuse sur cette zone. Le goudron abîmé a été retiré, une bordure franchissable et un revêtement perméable en pente douce ont été posés afin de ne pas toucher aux racines des arbres. La pérennisation des arbres en zone urbaine représente bien plus qu'un simple embellissement du paysage, ils possèdent des vertus nécessaires au bien-être des riverains et des visiteurs lors des périodes de fortes chaleurs.

Durant une quinzaine de jours, le stationnement sur cette zone a été impacté, sans grande incidence en cette période plutôt calme.



La Réserve du Bagnas

La requalification des espaces d'accueil de la Réserve du Bagnas touche à sa fin ! La restauration du bâtiment central et les aménagements de l'espace extérieur vont offrir un lieu d'accueil et de sensibilisation pour le grand public et les groupes scolaires. Les travaux ont été financés par France Relance, les Communautés d'Agglomérations Hérault-Méditerranée et Sète agglomération, le Conservatoire du Littoral, la Région Occitanie et le Département de l'Hérault. Les bâtiments ouvriront le samedi 27 avril 2024, de 10h à 17h.

Budget total de la restauration : 1 254 274 €



NOUVELLE RÉGLEMENTATION DES SALLES MUNICIPALES

Depuis fin 2023, certaines salles municipales sont devenues payantes pour les particuliers, les syndicats de copropriétés et les entreprises. Les associations de Marseille continuent de bénéficier du prêt de ces sites (dans la limite d'un certain nombre d'utilisations par an). Ce changement concerne les six salles suivantes :

Salle Paul Arnaud, Théâtre Henri Maurin, Gourg de Maffre (centre-aéré), Salle Vedel, Restaurant des anciens, Salle Maison des associations.

Pour faciliter la gestion des réservations des six salles ci-dessus, une plateforme a été mise en ligne <https://mariloo.com/etablissement/marseillan>. Un agent municipal est spécialement dédié à la gestion de ces salles et du matériel qui s'y trouve.



RÉGÉNÉRATION VÉGÉTALE SUR LA BELLE SCRIBOTE

La Promenade a été victime de dégradations importantes des haies, causées par l'infestation d'un coléoptère. Face à ces dommages, un plan de régénération de la végétation s'avère nécessaire pour restaurer l'écosystème local et préserver la beauté naturelle du site. Des essences végétales adaptées, résilientes face aux attaques de coléoptères ont été sélectionnées. Le choix de ces espèces est guidé par leur capacité à favoriser la biodiversité locale. En privilégiant des plantes indigènes et en créant des micro-habitats favorables à la faune et à la flore, le plan de régénération contribuera à renforcer l'équilibre écologique. En parallèle, des zones d'ouverture ont été aménagées stratégiquement pour offrir des perspectives visuelles sur l'étang de manière à respecter l'intégrité écologique des lieux tout en offrant des points de vue attractifs pour les promeneurs et riverains.



Stationnement aux écoles

L'ancienne cantine en préfabriqué située à la droite de l'école Maffre de Baugé a été récemment démolie pour laisser place à de nouveaux aménagements. Le manque de places de stationnement aux abords de l'école était depuis longtemps un problème persistant, entraînant des congestions de circulation et des situations parfois dangereuses aux heures de pointe. L'aménagement de nouvelles places de stationnement va ainsi contribuer à améliorer la sécurité et la fluidité du trafic autour de l'école, tout en offrant plus de commodité aux familles.



VILLE PRUDENTE : MARSEILLAN PASSE AU NIVEAU 3 CŒURS

La ville vient de passer au niveau « 3 cœurs » dans le cadre du label Ville Prudente. Prochain objectif : rejoindre le top 20 des « 4 » voire « 5 cœurs ». La nouvelle évaluation du label Ville Prudente a permis à Marseillan de se hisser au niveau de villes bien plus importantes en la faisant atteindre le niveau « 3 cœurs » pour l'année 2024. Créé par l'association Prévention Routière pour récompenser les villes qui travaillent à améliorer la prévention et la sécurité routière sur leur territoire, ce label prend en compte la totalité des actions mises en œuvre dans ce domaine : travaux, mobilité douce, sensibilisation, événements, aménagements, etc.

Pour en bénéficier, la ville de Marseillan a rempli un dossier en ligne qui, après étude, a donné lieu à une visite pour évaluer les différentes actions mises en place.



Propreté urbaine

La lutte pour maintenir la propreté des espaces urbains est un défi constant pour la Municipalité. Face à cette exigence, le service de propreté urbaine a récemment fait l'acquisition d'un triporteur électrique. Cet investissement promet d'améliorer significativement les opérations de nettoyage en centre-ville. Cette zone est particulièrement sujette à l'accumulation de déchets divers. Grâce à sa maniabilité et à sa facilité d'utilisation, le triporteur peut accéder à des espaces restreints et effectuer un nettoyage efficace là où d'autres véhicules ne peuvent pas aller.

Coût du triporteur : 28 200 €

RENCONTRE AVEC ROXANNE, PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS



Roxanne, présidente de l'association des commerçants de Marseillan

Combien avez-vous d'adhérents ?

« 78 commerçants et artisans ont adhéré à ce jour, sachant que nous avons pris le parti de reprendre les inscriptions début janvier afin de proposer les adhésions en année civile. Nous attendons également la réouverture des

établissements saisonniers. »

Que pensez-vous de ce chiffre ?

« C'est un bon début ! Nous attendons l'ouverture des commerces de la plage et allons proposer de nouveaux événements ce qui permettra de fédérer de

nouveaux adhérents, nous l'espérons. »

Quelles sont ces événements ?

« Dans le cadre de la Fête du Printemps du 27 mars au 1^{er} avril, un jeu de pistes sera proposé aux clients à travers les commerces adhérents. Les commerçants seront partenaires du traditionnel Marché des Enfants qui se déroulera le mardi 16 avril. Et bien sûr l'ouverture de saison à Marseillan-plage samedi 11 mai avec un défilé brésilien. »

Un message que vous souhaiteriez passer aux commerçants ?

« Certains ne nous connaissent pas et/ou ne savent pas comment adhérer, nous n'avons malheureusement pas la latitude de faire des tournées régulières. Il ne faut pas hésiter à nous contacter via l'adresse électronique : proandcomarseillan@gmail.com ou à aller directement sur notre site internet www.marseillan.pro »



Electricité

Installation d'un nouvel électricien à Marseillan ! Doté d'un diplôme d'électricien du bâtiment, Antoine Pluquet est prêt à répondre à tous vos besoins en matière d'installation électrique, de dépannage et de maintenance. Que vous ayez besoin d'une simple réparation, ou d'une remise aux normes de votre installation électrique, ce professionnel est là pour vous accompagner et vous fournir des solutions adaptées à vos exigences. Basé à Marseillan, il intervient sur toutes les communes alentours. www.plu.electricite@outlook.fr

06 50 69 70 73
plu.electricite@outlook.fr



Salon du Bien-être

C'est la première édition de ce salon orchestré par « Caenis Organisation » qui propose également les marchés nocturnes estivaux et dont l'objectif est de permettre au public de (re) découvrir les thérapeutes et professionnels locaux du bien-être. Les exposants présenteront leurs pratiques, répondront aux questions et proposeront des soins ou séances sur place à un tarif préférentiel. Conférences, des démonstrations de Yoga, de lithothérapie de voyance, de tarologie, d'astrologie et d'hypnotisme.

27 et 28 avril 2024 de 10h à 19h
Place du Marché - Marseillan-plage



Marché de Marseillan-plage

Du samedi 30 mars et jusqu'au dimanche 9 juin, « Caenis Organisation » propose tous les week-end et jours fériés, un marché traditionnel et artisanal, d'avant saison sur la place du Marché à Marseillan-plage.

Le grand marché estival débutera, dans la foulée, pour tout l'été. Retrouvez également l'ensemble des commerces situés sur la place du Marché : restaurant, presse, bar, tabac, boucherie, boulangerie, poissonnerie et supérette.

LITTORAL, L'ENTREPRISE PRÉSENTE AUX J.O 2024



L'entreprise Marseillanaise « LittorAL » se développe dans un secteur économique majeur qui est la construction de bateaux. 30 salariés ! 1500m² d'atelier ! 5 Millions d'€ de Chiffre d'Affaires. Un fleuron de l'industrie régionale et nationale mais pas que : L'entreprise s'internationalise avec un développement vers l'Afrique pour des marchés européens. Elle a livré cette année des

bateaux militaires au Tchad, au Cameroun et au Nigeria. Mais le coup de projecteur sera sans nul doute cet été lors de l'ouverture des Jeux Olympiques de Paris 2024. Les embarcations militaires affectées à la sécurité de Paris mais aussi de Marseille pour les épreuves de voile seront estampillées : Made in Marseillan ! Une belle réussite pour LittorAL et pour Marseillan !

Boulangerie

La famille Cléophas s'installe à Marseillan-plage. Depuis près d'un siècle, elle incarne l'excellence dans l'art de la boulangerie. Originaire d'Agde, cette lignée de passionnés du pain a su transmettre son savoir-faire ancestral de génération en génération, érigeant ainsi un empire du goût à Agde et au Cap d'Agde, qui s'étend désormais jusqu'à Marseillan-plage. Fidèles aux valeurs fondatrices, Jodie et Carla, issues de la dernière génération, s'engagent à leur tour, à offrir à leurs clients des produits d'exception, fabriqués avec des ingrédients de qualité et un savoir-faire artisanal.

Que ce soit pour un petit-déjeuner ensoleillé en bord de mer ou une pause gourmande après une journée de farniente sur le sable chaud, les pains et pâtisseries de la boulangerie Cléophas sauront ravir les papilles les plus exigeantes.

Ouverture du samedi 16 mars jusqu'à début novembre
7j/7 - Avant/après saison : 7h-13h / 16h-21h - Juillet/Août : 7h-23h



Dominique CUPOLI
Conseiller municipal délégué
aux commerces et à
l'artisanat

Dominique Cupoli a rejoint l'équipe municipale en 2020. Il a la charge de multiples délégations dont l'activité commerciale et l'artisanat ainsi que la relation avec l'association des commerçants.

« Comme vous le savez, dès le mois de mars, Marseillan devient une destination prisée par de nombreux visiteurs, tant nationaux qu'internationaux. Cette affluence représente une opportunité exceptionnelle pour nos commerces locaux de prospérer et de briller. Les attentes des visiteurs évoluent constamment et il est essentiel que nous nous adaptions pour leur offrir une expérience mémorable et unique. Ensemble, nous pouvons renforcer l'attrait de Marseillan en tant que destination riche de ses commerces de proximité. Je reste à votre disposition pour toute question ou préoccupation que vous pourriez avoir. »

NOUVEAUX COMMERÇANTS

FAÎTES-VOUS CONNAÎTRE !

Par email en écrivant à :
communication@marseillan.com

Par téléphone en prenant rendez-vous avec le Conseiller municipal délégué aux commerces et à l'artisanat, Dominique Cupoli au **04 67 77 97 11**



FÊTE DU PRINTEMPS : UN PROGRAMME VARIÉ ET COLORÉ

Marseillan se prépare à accueillir le printemps avec une série d'événements enchanteurs et divertissants pour tous, du 27 mars au 1^{er} avril. Découvrez un aperçu du programme festif qui promet de ravir petits et grands.

Mercredi 27 mars

La fête démarre en fanfare avec le défilé de Maître-Pierre en musique, accompagné par Lou Son d'Aqui. Le rendez-vous est fixé à 15h à l'Esplanade du Port. Venez en famille, déguisés et prêts à danser au rythme du tambour et du hautbois. En fin d'après-midi, plongez dans l'univers féérique du spectacle "Magic Land", à la Salle Paul Arnaud, où princesses, pirates et Jedis vous transporteront dans un monde merveilleux.

Jeudi 28 mars

Rendez-vous à la soirée musicale et dansante aux airs des années 80 en partenariat avec les commerces du centre-ville. Dès 19h sur la Place Carnot, l'apéro-concert avec le Quintet d'Octane vous mettra dans l'ambiance festive.

Vendredi 29 mars

Le cœur de ville battra de nouveau au rythme des spectacles musicaux

et de cirque. À 18h, ne manquez pas la déambulation envoûtante du duo musical d'échassiers "Les Mandadors", suivie à 19h30 du spectacle comique "Crazy Pony" avec le Banjo Circus sur la Place Carnot.

Samedi 30 mars

La journée promet d'être animée avec des activités pour toute la famille. De 14h à 18h, rendez-vous à l'Esplanade du Port pour des animations variées incluant laser game, sculptures sur ballons, maquillage et jeux de société. En soirée, laissez-vous entraîner par la batucada "Zabélé Samba" à 19h, puis par le concert endiablé de l'orchestre Black Fox à 21h, tous deux sur la Place du Théâtre.

Dimanche 31 mars

La fête continue avec une journée dédiée aux animations familiales. Découvrez les "Fantasy" à 15h et 17h30 sur la Place du Théâtre, ainsi que le spectacle

de rue "Goodbye Persil" à 16h, pour des moments de rire et de fantaisie.

Terminez en beauté avec le spectacle de feu de la "Tribu Kassgueul" à 21h, suivi d'un concert pop-rock avec le groupe Carpenters Family à 22h, tous deux sur la Place du Théâtre.

Lundi 1^{er} avril

Clôturez cette semaine de festivités avec le spectacle "Le printemps de la Licorne" à 15h sur la Place du Théâtre, mettant à l'honneur les animaux et les bénévoles de l'association Los Foletons del sud.

Ne manquez pas cette occasion de célébrer l'arrivée du printemps à Marseillan en participant à cette fête vibrante et pleine de surprises ! Découvrez le programme sur notre site internet, sur les panneaux lumineux ou sur le programme distribué chez vos commerçants.



RECENSEMENT DES DÉPÔTS SAUVAGES

Le Conseil Citoyen de Marseillan lance une opération d'envergure le 28 avril prochain, visant à recenser les dépôts sauvages qui défigurent l'environnement local. Cette initiative est une étape cruciale dans la préservation de notre cadre de vie. Face à la recrudescence de ces incivilités, le Conseil Citoyen a décidé d'agir de manière proactive en mobilisant les habitants de la commune pour recenser ces actes irresponsables et néfastes pour notre écosystème. Cette opération permettra d'établir un état des lieux précis des zones touchées par ce fléau afin que les services municipaux puissent ensuite faire le nécessaire pour les débayer.

Pour mener à bien cette mission, le Conseil Citoyen fait appel à la mobilisation de tous les volontaires disponibles le 28 avril à 9h30 sur le parking de la salle Paul Arnaud. Vous avez la possibilité de venir à vélo.

LA FOLIE DEUCH OUVRE LA SAISON À LA PLAGE

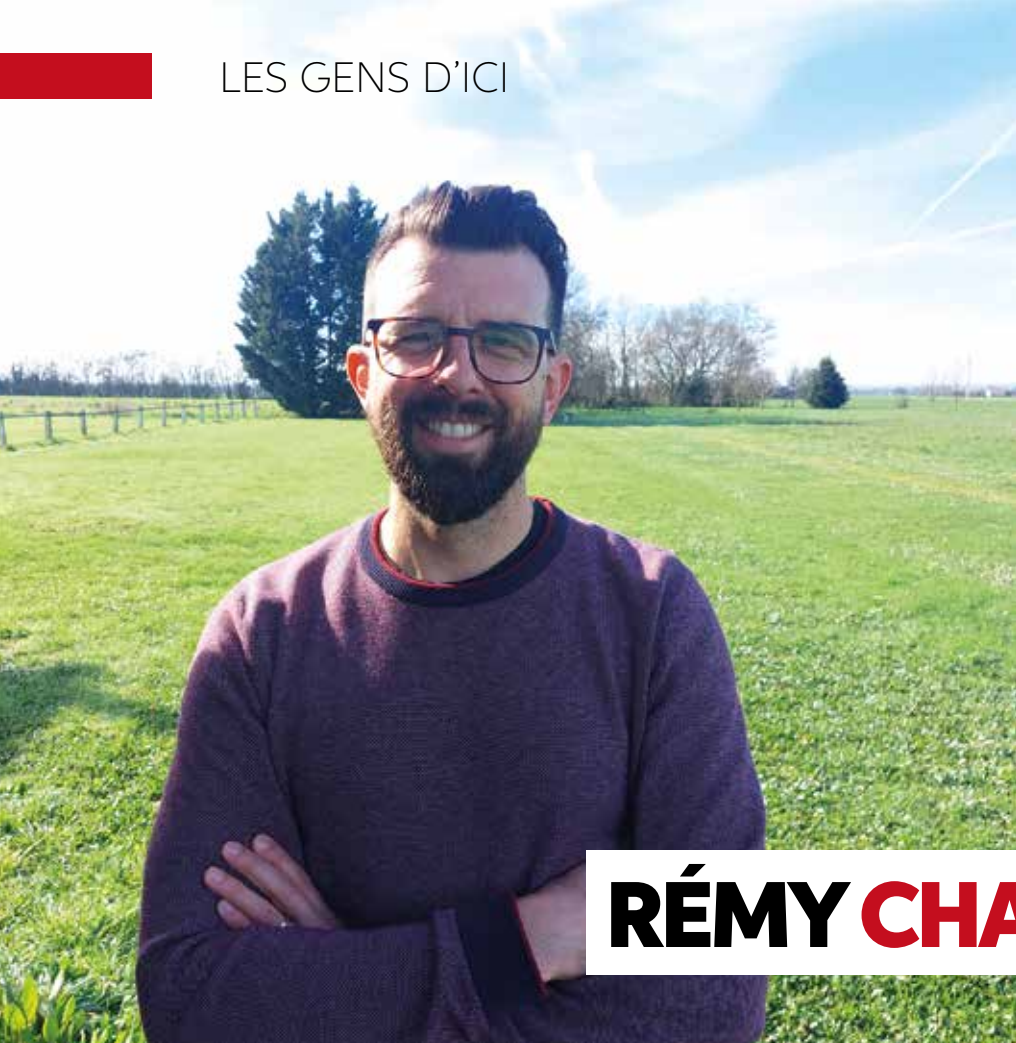
La légendaire 2CV, née il y a 75 ans, est toujours très appréciée des fans d'automobile. Voiture des étudiants et du mouvement hippie, elle est devenue au fil des ans un vecteur de sympathie bien entretenu. Petits et grands se retournent lorsqu'une 2CV passe dans la rue. Initié par quelques collectionneurs passionnés, la « Folie Deuch » est un rassemblement insolite de 2 CV et de Méharis qui se déroule au Cap d'Agde et à Marseillan. L'événement rassemble plus de 120 mythiques 2CV, des Citroën et des Méharis venues de toute la France et de pays limitrophes. Chaque modèle est unique : la restaurée comme à l'origine, la « dans son jus », la customisée, la baroudeuse, la décalée... Bref un spectacle à ne pas manquer ! Cette 3^{ème} édition se déroulera du 31 mai au 2 juin 2024 avec l'étape à Marseillan-plage samedi 1^{er} juin de 10h30 à 15h.



EDITION 2024 DE LA FÊTE DE LA JEUNESSE

La Fête de la Jeunesse est un moment privilégié d'échange, de partage et de rencontre. Elle est le fruit de l'implication et des initiatives du pôle jeunesse et de la mobilisation de l'ensemble des services municipaux, en collaboration avec le monde associatif. Ce rendez-vous annuel permet aux Marseillanais de découvrir les différentes structures et activités liées et dédiées à l'enfance et à la jeunesse de Marseillan. A cela s'ajoute des structures gonflables, des balades en poneys, du laser game, des activités manuelles, une exposition photo et un concours organisés par l'association «Marseillan d'Hier et d'Aujourd'hui», des jeux en bois, des balades en bateau et bien sûr le fameux Urban Jam Contest (compétition de skate, trottinette et BMX...). Toutes les animations sont gratuites. **Samedi 25 mai de 10h à 18h - Parc de Tabarka**
Renseignement auprès du Pôle Jeunesse : 04 67 76 75 59





RÉMY CHAPUT

J'ai 44 ans, j'ai 2 enfants Paul (6 ans) et Noémie (8 ans). Je suis diplômé en sciences de gestion. Je dirige le camping La Créole et suis président de l'association des campings. Mon épouse Joanna s'occupe du restaurant de mon établissement. Le camping est dans la famille depuis 51 ans, il a été pensé et ouvert par mes parents et grands-parents en 1973, et j'ai rejoint cette aventure en 2009 après avoir tenu un restaurant saisonnier à Marseillan-plage. Une véritable histoire de famille Marseillanaise.

Portrait chinois, si vous étiez...

Un lieu

Le phare de la pointe des Onglous, la balade pour y arriver est agréable et reposante. Une fois cette petite marche accomplie, nous profitons d'une vue imprenable sur l'étang, notre clocher, les kites-surfers, mais également les aigrettes et goélands qui chassent.

Un sport

Le vélo, les pistes cyclables nous ont permis de faire des balades en famille en toute sécurité, même si nous finissons souvent par terminer les balades à pied en portant les vélos des enfants. Mais aussi le rugby pour ses valeurs collectives.

Un plat

Les fruits de mer sous toutes leurs formes : les moules farcies de ma maman, les huîtres crues, ou celles gratinées au Noilly Prat. Mais aussi le rougail saucisse que ma femme propose au restaurant du camping ! Impossible de les départager !

Une saison

L'Automne, car après une saison intense, le temps des vacances en famille est venu pour nous ! L'été indien nous permet de prendre enfin le temps des plaisirs simples comme un barbecue, un apéritif et même un bain dans la mer parfois !

Une boisson

Un petit verre de Noilly Prat bien frais ou de vin blanc, pour accompagner mon plateau d'huîtres bien sûr.

Une odeur

Si je songe à mes balades de bord de mer, sans hésiter l'odeur iodée qui accompagne le bruit des vagues.

Un animal

Le flamant rose, j'adore cet échassier, tout comme moi, ma fille l'adore et nous nous arrêtons souvent le long de l'étang à Piochcouguioul pour le contempler, il représente la liberté, l'équilibre et l'élégance. Son vol singulier me fascine.

Un fruit

Mon fruit préféré c'est le melon, il est sans aucun doute le fruit de l'été le plus frais, sucré et rafraîchissant, et si on rajoute une petite tranche de jambon. C'est mon entrée favorite !

Une émotion

La satisfaction, j'ai la sensation d'avoir accompli les objectifs de vie que je m'étais fixés. Même s'il est très exigeant, j'adore mon travail, je m'y épanouis et je fais tout pour garantir l'avenir de mes enfants. Je pense avoir la chance d'avoir également réussi ma vie de famille.

« Mon rôle n'est pas seulement d'ajouter des plantes »

MARC HENRY

Depuis maintenant deux ans, Marc Henry est le concepteur de plusieurs projets d'aménagement et de végétalisation des espaces verts de Marseillan. En l'écouter parler son lien avec la nature semble inné. Son parcours atypique débute par un Bac Pro en apprentissage à l'âge 17 ans. Passionné par le travail physique et les grands espaces, il se rend compte que la nature est une échappatoire qu'il souhaiterait façonner.

Marc Henry travaille en tant que maître d'œuvre dans l'aménagement de l'espace public, où la végétalisation est sa spécialité. Son métier est bien plus qu'une simple occupation : c'est une passion, une vocation. Chaque espace public qu'il façonne devient une toile vierge où il peint avec les couleurs de la nature, créant des paysages urbains où l'homme et la biodiversité cohabitent harmonieusement. « Mon rôle n'est pas seulement d'ajouter des plantes, mais bien de participer activement à la conception des espaces verts, en collaboration avec les autres parties prenantes et de proposer des plans d'organisation de l'ensemble des usages et fonctionnalités (piétons, vélos, véhicules, transports en commun, sécurité, détente, service, vues à valoriser, gestion des eaux, réseaux...) dans lesquelles est incluse la végétalisation. »

Des solutions pour l'entretien des espaces verts à long terme

Interrogé sur les stratégies de maintenance et d'entretien des espaces verts à long terme, notre expert met en avant une approche novatrice : la création d'espaces « sans entretien ». Ce système vise à réduire considérablement les interventions humaines en concevant des espaces qui évoluent naturellement.

Une approche globale de développement durable

L'ensemble de ces projets d'espaces verts va contribuer directement à l'amélioration de la qualité environnementale des espaces urbains de la ville. De plus, ils pourront servir d'exemple pour sensibiliser le public aux enjeux écologiques et climatiques, participant ainsi à une évolution des mentalités et des comportements.





VÉGÉTALISATION ET BIODIVERSITÉ : UN DUO GAGNANT POUR MARSEILLAN !

Nature et ville ont longtemps été aux antipodes. Deux univers diamétralement séparés que tout oppose. D'un côté l'univers sauvage de la faune et de la flore qui s'équilibre par lui-même et où l'humain n'a qu'une place modeste à occuper et de l'autre, un paysage de construction façonné par et pour l'homme sans réelle préoccupation pour la nature. Mais ces deux notions sont bel et bien dépassées et il est aujourd'hui temps de les réconcilier voir de les reconnecter. C'est ce que fait Marseillan en adoptant de multiples actions pour offrir une place de choix à la nature en ville et intégrer la biodiversité dans les projets de construction et de rénovation. La Municipalité souhaite aussi donner de l'espace aux habitants pour une meilleure intégration des problématiques environnementales.

MARSEILLAN ENGAGÉE PAR NATURE



Végétaliser « son » espace public, c'est permis !

Le « permis de végétaliser* » donne la possibilité aux habitants d'agir sur le domaine public. L'objectif est de renforcer la place de la biodiversité en ville tout en créant un cadre de vie agréable pour tous.

À Marseillan, l'expérimentation a été menée en 2023 avec les habitants du centre-ville qui se sont positionnés et qui ont pu, ainsi, végétaliser leurs « pieds de mur », c'est-à-dire l'espace public en limite immédiate de leur propriété. Si vous souhaitez participer à la végétalisation de la Ville, il vous suffit de faire une demande aux services des espaces verts. Après instruction par les autorités compétentes, vous pourrez bénéficier, si vous le souhaitez, d'un trou creusé en limite de votre propriété et d'un ou deux plants grimpants dans un choix d'essences méditerranéennes, et participer ainsi à l'amélioration du cadre de vie tout en soutenant la biodiversité.

*Le permis de végétaliser est un engagement mutuel

Le réaménagement du Boudas : une histoire collective !

Depuis quelques années, le parc du Boudas se transforme. En fin de journée, le soleil se reflète sur les zones humides qui l'entourent et sur lesquelles les flamants roses s'intègrent, offrant un spectacle aux aires de Camargue. Pourtant, il y a une vingtaine d'années, ce même espace était beaucoup moins attrayant pour les promeneurs. Avant d'être réaménagé, le Boudas servait de centre de stockage des déchets inertes. Malgré un sol peu fertile, des aménagements ont peu à peu fait leur apparition : un city stade, un parc réservé aux chats, une aire terrestre éducative mise en place par les élèves de l'école Marie-Louise Dumas, une aire de jeux pour enfants initiés par le Conseil Municipal des Jeunes. Puis le Conseil Citoyen a débuté des actions sur le site avec dernièrement 140 arbustes répartis et plantés sur 14 petits bosquets en accompagnement des arbres déjà en place. Deux haies protégeront également du vent du nord la nouvelle aire de jeux pour enfants. Les 60 élèves des classes CM1 et CM2 de l'école ont réalisé toutes les étapes des plantations sous les conseils avisés des agents du service des espaces verts de la Ville.

Cette action a pu être mise en place au travers du projet Hérault'haies porté par l'association Paysarbre de Lodève dont l'objectif est de promouvoir la haie champêtre et l'arbre, leurs rôles écologiques et leurs utilités.





Transition vers des Espaces Végétalisés Durables

La Ville a lancé plusieurs projets de végétalisation qui transforment peu à peu le paysage marseillanais, offrant des espaces verts revitalisants et durables. Avec des périodes de sécheresse qui nous touchent de plus en plus fréquemment, la Municipalité a décidé de remplacer le fleurissement annuel par des plantes grimpantes pérennes au cœur de la cité. Cette transition vers des espèces végétales durables reflète l'engagement de la Municipalité envers une gestion plus responsable des ressources. De même que la régénération de la végétation de la Promenade de la Belle Scribote et du Promenoir de Marseillan-plage, elle a permis de revitaliser des espaces dégradés en favorisant le retour d'une végétation naturelle. Ce choix stratégique vise à favoriser un environnement plus résilient et à réduire les coûts d'entretien à long terme.



Séverine JEAN
Elue déléguée à
l'environnement

« Nous n'héritons pas de la terre, nous l'empruntons à nos enfants. Cette citation d'Antoine de Saint-Exupéry doit rester l'un de nos leit-motifs. Depuis quelques années, un plan d'actions de végétalisation a été mis en place par la Ville en collaboration avec des entreprises spécialisées pour un accompagnement optimal et surtout cohérent. L'équipe municipale s'est engagée à mettre en œuvre un programme qui vise à préserver et à renforcer la biodiversité, aussi bien au cœur du tissu urbain qu'au sein de ses sites naturels, comme les parcs du Boudas et Gaujal, le jardin de Marie-Justine, les Prés de Baugé et bien sûr la Réserve Naturelle du Bagnas. Ce plan prend en compte toutes les opportunités se présentant au gré des projets qu'ils soient municipaux, privés, associatifs, ou citoyens. »

Le jardin de Marie-Justine accueille une petite forêt comestible

Mi-janvier, la ville de Marseillan, son Conseil Citoyen, en collaboration avec le Réseau « Les Semeurs de Jardins » et le CPIE Bassin de Thau, ont co-organisé un chantier participatif de plantations d'arbres fruitiers au jardin Marie-Justine. Au total, 70 arbres et arbustes ont été plantés (parmi lesquels on retrouve des abricotiers, des amandiers, des azéroliers et des oliviers). Cette opération offre un bel îlot de fraîcheur en devenir et un espace comestible qui sera accessible aux habitants.



10

nouveaux arbres

présentant les caractéristiques ornementales du platane commun mais beaucoup plus résistants aux maladies et à la sécheresse ont été replantés sur les allées du Général Roques en lieu et place des anciens atteints par de multiples champignons.

4

canopées

ont été installées en 2022 sur le port. Elles continuent leur croissance offrant ainsi une ombre bienvenue ainsi qu'une halte confortable sur les bancs qui entourent chaque structure corollaire.

32

personnes

se sont positionnées en 2023 pour végétaliser l'espace public situé devant leur habitation.



Les dirigeants du Crabe Pongiste

LE CRABE PONGISTE : 35 ANS D'HISTOIRE ET D'AMBITION

Depuis sa création il y a 35 ans, le club de tennis de table est devenu un pilier incontournable du tissu associatif marseillanais. Fondé par Louis Haro et Christian Pino, le club a su évoluer et se développer grâce à l'engagement de nombreux passionnés. La saison dernière a marqué un tournant avec le départ de l'ancien président Jérémy Chartron, qui a passé le flambeau à Lionel Quillet. À seulement 25 ans, ce dernier insufflé une dynamique nouvelle et ambitieuse au sein du club, tout en bénéficiant des conseils précieux de Jérémy, désormais manager et conseiller.

Sur le plan sportif, le club a connu des succès mitigés la saison précédente. Malgré une brillante performance en quart de finale de la coupe de l'Hérault,

l'équipe première n'a pas réussi à se maintenir à l'échelon régional. L'objectif, cette saison, est donc de retrouver ce niveau régional et de viser plus haut. Pour atteindre ces objectifs ambitieux, Lionel Quillet multiplie les initiatives. Il compte notamment sur le développement de l'école de tennis de table, dont les séances se déroulent désormais sous la houlette de Christian Celetti. Ce dernier, joueur-entraîneur de renom évoluant au niveau pré-national, apporte son expérience et son expertise aux jeunes pousses du club, ainsi qu'aux compétiteurs en herbe.

Fort de ses 35 adhérents, le club aligne trois équipes dans le championnat départemental. L'équipe première, en élite départementale, domine son

championnat et vise la remontée en R4. La deuxième équipe, en D3, se positionne également en tête de sa poule et ambitionne d'évoluer dans une division supérieure la saison prochaine. Enfin, l'équipe 3, engagée en D4, se compose principalement de débutants et de jeunes joueurs en quête d'expérience et de plaisir du jeu.

Vous souhaitez vous essayer à ce sport captivant, le club vous ouvre ses portes les mardis et jeudis à partir de 20h30 pour les adultes, ainsi que les mercredis de 14h à 15h30 pour les jeunes de l'école de tennis de table.

Pour plus d'informations:

Lionel Quillet au 06 24 21 00 19 ou Facebook "Marseillan Tennis de Table".

UN TOURNOI FRANCO-BRITANNIQUE

Le samedi 20 avril 2024, un grand concours de pétanque est organisé entre le club britannique Marlow Sport Club et le club local de Marseillan : « Les Joyeux pétanqueurs Marseillanais ».

Seize doublettes vont s'affronter sportivement à partir de 10h sur les Allées du Général Roques, situées en face de la salle Paul Arnaud.

Ces équipes seront mixtes (Franco-britanniques), afin dans un premier temps, de tisser des liens lors de parties de boules entre pétanqueurs de nationalités différentes. Ce sera également l'occasion pour les spectateurs de venir découvrir ou redécouvrir ce sport national, devenu, ce week-end-là, international.

Le club ouvrira ses portes à partir de 9h. La buvette sera ouverte et proposera une petite restauration sur place.



BIENVENUE À BORD : NAVIGUER AVEC LE CERCLE DE VOILE DE MARSEILLAN



Les petits moussaillons de l'école de voile du CVM

Marseillan est située au bord de l'un des plus beaux spots de voile de la région. Le Cercle de Voile placé en bordure de la Lagune de Thau, offre aux amateurs de nautisme, un site privilégié classé Natura 2000, pour s'adonner aux plaisirs des sports d'eau. Le CVM

accueille toute l'année jeunes (dès l'âge de 6 ans) et moins jeunes, débutants et confirmés, afin que chacun puisse profiter pleinement et en toute décontraction des différentes activités nautiques proposées : catamaran, optimist, laser, caravelle, planche à voile... Affilié à la

Fédération Française de Voile, le centre nautique garantit à ses adhérents et ses stagiaires, ce plan d'eau privilégié pour l'initiation, un encadrement qualifié dispensé par des moniteurs diplômés et la mise à disposition d'équipements performants répondant aux normes de sécurité les plus exigeantes.

À Marseillan, la voile est aussi un sport scolaire. Si le jeune le souhaite, il peut poursuivre l'expérience par une pratique en club, sportive, compétitive ou de loisirs. Le Cercle de Voile Marseillanais peut s'enorgueillir d'avoir régulièrement quelques-uns de ses jeunes sportifs qui participent aux compétitions nationales et parfois, pour les meilleurs, internationales ; un gage de qualité d'enseignement au vu de ces excellentes performances.

Informations :

CVM - 3 Quai Toulon

<http://cvmarseillan.fr> - 04 67 77 65 22



Tour Thau

Dimanche 2 juin, le Tour Thau est de retour ! Cette randonnée cycliste devenue mythique sur le territoire de Thau a été créée pour faire découvrir les paysages du pourtour de la Lagune et du littoral, mais également pour proposer une balade en famille, en couple ou entre amis. La matinée se conclut par un déjeuner champêtre au centre aéré du Gourg de Maffre.

- Grand parcours Vélo 55 km
- Grand parcours VTT 55 km
- Petit parcours 15 km

Inscriptions : ats-sport.com



Course de la Lagune

Dimanche 9 juin, la Course de la Lagune est de retour pour sa troisième édition ! Que vous soyez un coureur passionné optant pour les parcours de 5 km ou 10 km, ou que vous préféreriez une marche de 5 km, cette manifestation propose des options pour tous les goûts ! À travers un itinéraire diversifié et captivant, la Course de la Lagune offre une exploration des charmes de Marseillan. Départ du port, puis traversée du cœur de la vieille ville. Le parcours se poursuit à travers les vignes, longe le Canal du Midi, et se termine le long de la Lagune de Thau.

Inscriptions : ats-sport.com



Trophée de la Danse

Chaque année, « Natézia Compagnie » organise « Les Trophées de la danse 2024 ». Des écoles venues de toute la France offriront un beau spectacle dans tous les styles de danses. Rendez-vous le samedi 23 mars à partir de 14h, pour découvrir les sessions des danseurs et danseuses de 4 à 13 ans à la salle Paul Arnaud. Le dimanche 24 mars, c'est à Servian que l'on pourra retrouver les élèves de 14 ans et plus à la salle « La Parenthèse ».

Un Jury composée de professionnels arbitrera ces rencontres nationales.

Information au 06 34 19 30 47



Menu de la cantine

Téléchargez l'appli App'Table pour consulter les menus proposés à vos enfants à la cantine. Découvrez également les origines des plats, les allergènes, les animations et autres actualités du restaurant scolaire. Accessible gratuitement depuis un ordinateur, un téléphone ou une tablette.

A télécharger sur l'Apple Store, Google Play ou sur apptable.elior.com



Marché des Enfants

Quel enfant n'a pas rêvé de tenir son propre étal de fruits et légumes dans un vrai marché ? Le Marché des Enfants fait son grand retour. Il se déroulera mardi 16 avril sous la place Carnot. Les enfants pourront sélectionner les fruits et légumes frais de leur choix, payer avec une monnaie fictive le Fruitatou (mise à disposition gratuitement) et repartir avec leur panier de courses, comme les grands ! Les stands seront tenus par les nouveaux conseillers municipaux. À retrouver sur place, des animations et des jeux pédagogiques autour de la nutrition et des fruits et légumes.



INVESTITURE DES NOUVEAUX CONSEILLERS JUNIORS

Vendredi 15 décembre 2023, à l'issue des élections et du scrutin qui se sont déroulés dans les écoles et collège de Marseillan, les nouveaux conseillers municipaux juniors ont été investis lors d'une cérémonie présidée par le maire, Yves Michel. Il était entouré par bon nombre de ses élus mais surtout du délégué à la jeunesse, Walter Bignon.

Cet évènement fut un moment riche en symboles, célébrant l'engagement citoyen et la participation active de ces jeunes à la vie de la collectivité. Parents, amis, enseignants et citoyens étaient présents pour soutenir les jeunes conseillers qui, pour certains, faisaient leurs premiers pas dans le monde politique local. L'atmosphère était empreinte d'excitation et d'optimisme, signe que la relève était prête à prendre part à la gestion de la cité.

Une cérémonie empreinte de solennité

La cérémonie d'investiture a débuté avec le discours d'ouverture de M. le Maire, soulignant l'importance de la jeunesse dans le processus démocratique. Il a rappelé que ces jeunes conseillers municipaux juniors représentent la voix de la jeunesse, apportant un regard neuf et des idées novatrices pour contribuer au bien-être de la communauté.

Walter Bignon, l'adjoint délégué à la jeunesse a ensuite pris la parole, mettant en avant le rôle crucial des jeunes dans la construction de l'avenir de la commune. Il a encouragé les conseillers juniors à exprimer librement leurs opinions et à s'investir pleinement dans

leurs responsabilités au sein du conseil municipal et qu'il serait bien sûr très présent pour les accompagner durant leurs deux années de mandat.

Puis, les conseillers municipaux juniors ont lu leur profession de foi et ont exprimé leurs idées et leurs projets pour améliorer la vie quotidienne de leurs pairs.

L'investiture a été suivie par la remise symbolique des écharpes tricolores aux jeunes élus, symbole de leur nouvelle fonction au sein du conseil municipal. Les parents, fiers, ont applaudi leurs enfants, tandis que les enseignants ont salué l'implication des élèves dans ce projet éducatif stimulant.



DE NOUVELLES OMBRIÈRES INSTALLÉES À L'ÉCOLE

Les deux préaux modulaires installés dans la cour de l'école Maffre de Baugé étaient très abîmés par le temps et les intempéries ; il a été décidé de les changer. Le processus d'installation des nouveaux auvents a été exécuté durant les vacances de février. Les travaux ont consisté à refaire à l'identique les ombrières : poteaux de support, peinture et remplacement des bâches détériorées. Pour rappel, ces installations visent à offrir un espace extérieur protégé des intempéries mais également du soleil et à créer un environnement propice aux activités récréatives extérieures.

Ces travaux ont été effectués par les entreprises : Sebtimeanie décoration (Coursan), Baches Matussiere (Lempdes) et Oulhiou (Pézenas) pour un budget total de 56 596 €



Petits champions de la lecture

Les élèves de la classe de CM2 de M. Mougenot et Mme Badoc ont participé aux sélections départementales du concours « Les petits champions de la lecture » en lisant des textes à voix haute, devant un jury d'experts. Bravo à Lena Moulferra qui accède à la finale départementale. Cette opération, organisée par les Ministères de l'Éducation et de la Culture, vise à promouvoir la lecture sur un mode ludique. Elle est organisée en quatre étapes : locale, départementale, régionale et pour conclure, la grande finale nationale organisée au mois de juin à Paris.



UNE NOUVELLE AIRE DE JEUX AU PARC DU BOUDAS

Au cœur du parc du Boudas, un nouvel espace ludique a récemment vu le jour, offrant aux enfants une occasion de s'amuser et de se divertir en plein air. Cet équipement a été choisi en collaboration avec le précédent Conseil Municipal des Jeunes. En plus des équipements de jeu, des bancs seront prochainement installés, offrant aux parents un endroit confortable pour surveiller leur petit.

De plus, dans un souci de verdissement et de préservation de l'environnement, une haie a été plantée tout autour de la zone de jeu par l'association Paysarbres et les élèves de l'école voisine Marie-Louise Dumas. Cette initiative écologique vise à fournir une barrière naturelle pour protéger du vent de Nord, tout en favorisant la biodiversité, créant ainsi un environnement propice à l'épanouissement des enfants et à la préservation de la nature.



Ludothèque

L'équipe de la ludothèque marseillanaise vous donne rendez-vous à la maison des associations, salle 6. Elle vous propose des jeux connus que l'on aime toujours retrouver mais aussi des jeux inconnus, insolites. Les ludothèques sont destinées à tous les âges. Nos ludothécaires imaginent des animations spécifiques, tournois, fabrication de jeux, et autres activités à découvrir

Horaires :

En période scolaire les mardis et vendredis de 16h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 13h.

Hors période scolaire le jeudi toute la journée.

LES BOITES À LIRE FLEURISSENT À MARSEILLAN



Une Boîte à Lire est une micro-bibliothèque où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement. Son ambition est d'encourager l'économie circulaire et de favoriser l'accès à la culture pour tous. C'est sur une idée du Conseil Citoyen que la 1^{ère} boîte à lire a été installée début février sur le port, par les services de la Ville. Très vite et devant le succès de cette initiative, les services techniques en ont disposé une aux écoles du cœur de ville et la seconde devant l'église. Le principe est simple, on y dépose les ouvrages dont on ne veut plus, qui nous encombrant ou qu'on a tout simplement déjà lus et l'on peut prendre le livre qu'un autre aura déposé auparavant. Le tout en libre accès pour encourager la lecture.

« Le but est d'amener la littérature dans la rue, à la portée de tous, » avance Marie-Christine Fabre de Roussac, adjointe déléguée à la Culture, « c'est aussi une occasion originale de rencontrer des personnes qui partagent les mêmes goûts ou qui vous amènent à découvrir de nouveaux genres. Je salue l'initiative du Conseil Citoyen. »

La prochaine boîte sera installée à Marseillan-plage. Alors n'hésitez pas à partager ces bouquins qui encombrant votre bibliothèque, vous pourriez faire des heureux.



LA LÉGENDE DE MAÎTRE-PIERRE OU DANSE DU SOUFFLET

Comme le veut la coutume, Maître Pierre va ouvrir les festivités de la Fête du Printemps 2024 avec un grand défilé. Il sera accompagné d'une multitude d'enfants costumés et plutôt bruyants. Cet arlequin bossu, coiffé d'un bicorne napoléonien, doté d'une longue barbe blanche et d'une haute canne, les guidera au travers de la ville.

Mais qui est donc ce personnage emblématique qui refleurit à chaque printemps, pour la plus grande joie des petits et des grands ?

Cette tradition remonte au XVII^e siècle, à l'époque de la gabelle et du sel de contrebande. Maître-Pierre exerçait son métier de meunier sur les hauteurs de Marseillan. Des douaniers soupçonneux décidèrent de le surprendre la main dans le sac pensant y trouver du sel de contrebande. Mais ce fut de la farine qui jaillit illico du sac, transformant les curieux en pierrots lunaires. Car effectivement, il ne s'agissait en fait que de farine que le vent fit voler à la figure des gabelous pour le plus grand plaisir du meunier heureux de plaisanterie.

De cette farce est née la tradition. La farine d'abord soufflée dans le creux de la main, le fût bientôt au soufflet d'âtre ou de vigne, enfarinant ainsi tous les imprudents promeneurs le jour du carnaval. Quant aux enfants qui suivaient Maître-Pierre dans le village, ils frappaient dans des soufflets en bois, décorés de rubans, et on entendait venir de loin leur joyeux cortège. Si les minots marseillanais n'auront mercredi 27 mars ni la face enfarinée, ni le soufflet enrubanné, cependant ils pourront toujours suivre Maître-Pierre en tapant à l'aide de claquettes de bois pour faire fuir les brigands. Ils pourront également exhiber fièrement leurs costumes et savourer un goûter bien mérité à la salle Paul Arnaud. Tous assisteront ensuite, en famille, au spectacle féérique "Magic Land" proposé par la Municipalité.



DU HIP-HOP SOUS LA PLACE CARNOT

Un lieu inhabituel va accueillir l'un des spectacles les plus dynamiques de la saison culturelle 2024. La place Carnot deviendra, le temps d'une soirée, le décor naturel d'un danseur de Hip-Hop hors norme qui nous transportera avec humour et légèreté, dans l'histoire de la danse et des origines de son pays. Hip-Hop Nakupenda (hip-hop, je t'aime en Swahili) ou la passionnante trajectoire d'un artiste passionné. Dans ce spectacle pétri de générosité, le danseur et chorégraphe Yves Mwamba conte et danse son histoire, et à travers elle, celle du hip-hop en Afrique et celle de son pays, la République Démocratique du Congo. Il mélange la danse, la musique et le chant et relate l'évolution des danses urbaines au Congo. Avec humour et légèreté, Yves Mwamba nous transporte dans un univers onirique.

Mercredi 22 mai à 18h | Place Carnot - Tarifs : De 8 à 14€ (placement libre)



Yves Mwamba

En 2000, Yves Mwamba a 12 ans lorsqu'au lendemain des guerres à Kisangani, il part en quête de son identité et débute la danse, s'inspirant des stars du hip-hop afro-américaines. Il crée le premier groupe du genre, organise des battles dans toute la ville.

Aujourd'hui, convoquant sur le plateau la danse, la musique et le chant, il raconte l'histoire des jeunes danseurs de rue, les Mudjansa, et relate l'évolution des danses urbaines au Congo, qui puisent leurs origines aussi bien dans les rites ancestraux que dans les danses de gangs.



La foire aux Livres

Samedi 23 mars sur la Place du 14 juillet (Médiathèque) de 10h à 18h. L'association « Les compagnons du livre » organise, en partenariat avec le service culturel de la Mairie, la foire aux livres (littérature, histoire, régionalisme, art, BD, polar, cinéma, photographie, etc.) en présence de bouquinistes et d'éventuels écrivains ayant abordé le thème proposé : Histoire de France & Histoire Coloniale

Informations :

Les Compagnons du Livre
lescompagnonsdulivre34@gmail.com
06 08 32 04 76



MARIO BROS ET SA COURSE MYTHIQUE DE RETOUR

Avis aux amateurs de gaming et de vitesse ! Le légendaire plombier Mario revient faire son "Tournoi Mario Kart" le samedi 4 mai à Marseillan. En partenariat avec Hérault Sport et la ville de Marseillan, la médiathèque « La Fabrique » vous invite à cet événement comique, ludique et déjanté, mené de main de maître par l'intrépide Mario au volant de son Kart. Une journée placée sous le signe de la convivialité, pour partager un moment entre amis ou en famille et qui montre que le jeu vidéo peut aussi être un sport physique.

Samedi 4 mai 2024 - De 10h à 12h30. Tournoi sur consoles à la médiathèque.

Après-midi : de 14h à 17h. Tournoi sur kart à pédales. Au parc de Tabarka.

Sur inscription, à partir de 8 ans. (les participants doivent être présents le matin et l'après-midi).



Bien-être animal

Plongez dans la lecture de cette page où le respect et le soin des animaux sont à l'honneur. Voici notre toute nouvelle rubrique dédiée au bien-être animal. Nous y explorerons les meilleures pratiques, les histoires inspirantes, les conseils et bien sûr, les différentes mesures mises en place par la ville de Marseillan pour une cohabitation harmonieuse avec nos compagnons à quatre ou à deux pattes. A noter d'ores et déjà dans vos agendas, la « Journée Mondiale des Animaux » qui se déroulera cette année à Marseillan le : mercredi 9 octobre 2024.



VAGABOND : LE CHAT GARDIEN DE LA MAIRIE

Vagabond était un chat errant, abandonné et très malade. Ses chances de survie étaient minces, mais le destin en avait décidé autrement. Il fut adopté par des agents de la mairie souhaitant lui apporter un peu de réconfort. Sept années se sont écoulées et malgré les pronostics pessimistes, le petit chat a survécu bien au-delà de ce que l'on aurait pu imaginer, grâce notamment aux soins attentifs d'Annie, la secrétaire du 1^{er} édile. Et il est ainsi devenu la mascotte de la mairie. Il ne manque jamais une occasion de se faufiler dans le bureau du maire, tel un garde du corps fidèle. Les administrés qui viennent en rendez-vous sont ravis de le rencontrer. Bien que son histoire ait commencé dans l'abandon et la maladie, il est une figure emblématique de la mairie. Sa présence réconfortante est devenue un symbole de résilience et d'espoir.



LA PERRUCHE D'ALEXANDRE FAIT UN HEUREUX

C'est à travers sa vitrine « Au Petit Bain », qu'Alexandre Roch, oiseleur passionné, a découvert pour la première fois, Marius. Le jeune garçon, au regard triste, avait accidentellement perdu l'une de ses perruches. S'agissant du mâle, il se doutait bien qu'il n'aurait, à l'avenir, plus de ponte, donc plus de bébés. Devant l'intérêt que Marius portait aux oiseaux, Alexandre lui fit la proposition suivante : « Si tu travailles bien ce trimestre, je t'offrirai un mâle de mon élevage. » Marius ravi de cette perspective ne se le fit pas dire deux fois et en ce début d'année, il a indiqué ses bons résultats à Alexandre qui, comme promis lui offrit un superbe mâle bleu. Alexandre est passionné par tous les animaux dont il prend grand soin par son métier. Ornithologue averti et éleveur rigoureux, il participe à de nombreux concours. Le toiletteur aura peut-être fait de Marius, un nouvel émule.



Propreté

Des canicrottes pour une ville plus propre ! Pour parer au fléau des crottes de chiens sur la voie publique, la municipalité a fait le choix d'installer, en divers points de la ville et de Marseillan-plage, des bornes d'hygiène canine.

En chiffres :

- 106 canicrottes installées sur l'ensemble du territoire
- 65 sur Marseillan-Ville
- 41 sur Marseillan-Plage
- 492 000 sacs canins ont ainsi été distribués en 2023
- 68€ d'amende pour déjection canine non ramassées



REDONNER VIE AUX POMPES D'ANTAN

Dans les villages, jusqu'aux années 1960, se trouvaient des pompes manuelles en fonte reliées à des puits. Elles fournissaient l'eau nécessaire à la vie de tous les jours et étaient un lieu d'échange où se racontaient les histoires du village dans la convivialité.

A Marseillan, il y en avait dix-sept ainsi que deux fontaines qui fournissaient de l'eau potable aux habitants.

Elles ont été peu à peu abandonnées au profit de l'eau courante.

Aujourd'hui, il n'en reste que trois et elles sont vétustes. Notre projet, au titre du budget participatif, est de redonner vie à ces pompes d'antan pour le plaisir de tous. La demande a souvent été exprimée par les habitants.

Les nouvelles pompes, à l'image des anciennes, répondront à trois objectifs :

- Elles participeront au charme des ruelles du village et pourront s'intégrer à un parcours touristique.
- Elles serviront d'abreuvoir aux oiseaux et aux abeilles, pour leur survie dans les périodes de sécheresse.
- Elles permettront l'arrosage de la végétation existante dans les ruelles et qui est favorisée depuis deux ans par la municipalité.

L'eau est un bien précieux et symbole de vie. Nous avons aussi la chance à Marseillan d'avoir deux sources naturelles qui coulent en surface hiver comme été. Actuellement cette eau est perdue dans les caniveaux ; nous souhaitons que ces eaux de source soient récupérées dans des bassins accessibles à tous.

La biodiversité est aujourd'hui mise à mal par l'urbanisation et le développement des activités humaines que chacun peut observer.

Le Conseil Citoyen, fidèle aux valeurs de respect du vivant, s'engage quotidiennement dans des actions qui vont dans ce sens.



Tournons la page du bitume

Dans nos cours d'école très bitumées et très peu ombragées, les jeunes générations sont particulièrement vulnérables. Conçues comme de tristes carrés dénaturés, les cours d'écoles ont pendant des décennies été délaissées de toute forme de créativité paysagère. Espaces minéralisés stricts dénués de fraîcheur végétale, ils transforment le bitume en une infernale fournaise dès les premières chaleurs venues. Le CC a visité les écoles de Montbazin, commune très en avance sur la désimpermeabilisation et la protection de l'environnement. Le CC est force de proposition auprès de la mairie pour agir : dotons nos cours d'école d'espaces verts, d'îlots de fraîcheur, nous rentrerons ainsi dans la cour des grands.

Préserver la végétation

Cet automne la végétation naturelle située sur l'emplacement de la ZAC Terra Ostréa a été extraite. Le CC dans son rôle de veille, a sensibilisé les élus afin d'éviter que se produise la même chose sur la ZAC Terra Vinéa : le groupe Angelotti se doit de réfléchir autant que possible à la conservation des arbres et arbustes ! Selon le CAUE, la végétation existante, barrière naturelle contre les vents hivernaux et la chaleur estivale, présente l'avantage d'être déjà en place, et adaptée au milieu. Son impact est immédiat dans un nouveau quartier, donc offre un gain de temps de plusieurs dizaines d'années par rapport à de jeunes plantations. Conserver les éléments les plus structurants, bosquet, haies, arbres isolés, permet d'asseoir la conception du nouveau quartier sur une trame déjà constituée, atténuant ainsi l'impact du changement pour les riverains.

PIERRE DELEY : PIONNIER DE L'AÉROPOSTALE



Pierre Deley est né à Marseillan, 11 Boulevard Jean Bertouy. Une plaque est visible sur la façade de sa maison natale.

Qui n'a jamais entendu parler de Mermoz ou Saint Exupéry ? Les Marseillais savent-ils qu'un de leurs compatriotes fut leur compagnon d'aventure et leur ami ? Pierre Deley est né le 1^{er} novembre 1893, boulevard Jean Bertouy, une plaque commémorative immortalise l'endroit. Petit-neveu et filleul du Général Roques, il fut un enfant espiègle et frondeur et un adolescent en rébellion envers l'autorité paternelle. En 1912, il abandonne ses études et s'engage dans l'armée. Au début de la guerre, il est artilleur, mais il est très rapidement tenté par l'aviation naissante.

Un grand pilote en devenir

Il devient pilote de chasse en 1917 et termine la guerre avec cinq victoires homologuées. Revenu à la vie civile, il n'accepte pas l'existence casanière que lui propose son père. Epris d'aventure, il s'engage à nouveau dans l'armée de l'air en 1921. En mai 1923, il est recruté par la Société Latécoère et devient pilote civil. A partir de là, sa carrière se confond avec ce que l'on a appelé « l'épopée de l'Aéropostale », dont il deviendra un des acteurs majeurs. En juin 1925, dès l'ouverture de la légendaire ligne « Casablanca-Dakar », il est volontaire pour y créer et diriger, en Mauritanie, l'escale de Port-Etienne (aujourd'hui Nouadhibou), notoirement la plus isolée et la plus ingrate du parcours. A ce titre, il recherche, au péril de sa vie, de nombreux pilotes perdus dans le désert, chacune de ses interventions constituant en elle-même un exploit. Le 12 août 1925, il sauve, d'une mort certaine, l'équipage d'un cargo français, échoué sur une plage du sud marocain, alors que des pillards s'en approchent. Cet exploit a

un grand retentissement et fait l'objet de plusieurs articles élogieux dans la presse nationale française. Joseph Kessel, alors grand-reporter, a lui-même rappelé cet événement dans le quotidien « L'Avenir », puis dans son livre « Mermoz », publié en 1938, après la disparition de



Ici avec son grand oncle et parrain, un autre marseillais, futur ministre de la guerre en 1916 et père de l'aviation militaire française, le général Pierre Auguste Roques

l'équipage de l'hydravion « La Croix du Sud ». C'est dire si cet acte courageux l'avait marqué ! Le futur Académicien conserva d'ailleurs toute sa vie une grande admiration pour Pierre Deley, et lui témoigna jusqu'à sa mort, une véritable amitié.

L'Amérique du Sud

En juillet 1927, envoyé parmi les premiers en Amérique du Sud, le pilote y rejoint son ami Paul Vachet et prospecte avec lui, dans des conditions particulièrement difficiles, la côte sauvage brésilienne entre Rio-de-Janeiro et Natal afin d'y créer les infrastructures de la future « Ligne d'Amérique ». En prévision du prolongement de la ligne jusqu'au Chili, il est nommé en juin 1929 à Santiago pour y réaliser, dans cette ville, la dernière étape du projet de Pierre-Georges Latécoère : créer la première ligne aérienne commerciale intercontinentale entre la France et l'Amérique du Sud. Il y restera 16 ans, cumulant les fonctions de Chef de Secteur sur la côte ouest, Inspecteur des lignes, Chef d'aéropole, et... pilote, ce qui l'amènera à franchir plus de 150 fois la terrible « Cordillère des Andes » pour remplacer les pilotes défaillants et transporter le courrier.

« Les Ailes du courage »

Le vendredi 13 juin 1930, en plein hiver austral, il n'hésite pas à décoller de



Les débuts risqués de l'aviation. Sur ces drôles d'engins, beaucoup de pilotes y laisseront leur vie, comme Antoine de Saint-Exupéry, Jean Mermoz, Henri Guillaumet... Quand ils seront accidentés dans la cordillère des Andes, Pierre Deley partira à leur recherche.

Santiago, malgré une violente tempête de neige qui sévit sur la Cordillère, pour partir à la recherche de son camarade, Henri Guillaumet, dont on est sans nouvelles depuis le matin. Cette aventure, évoquée plus tard par Antoine de Saint-Exupéry dans son livre « Terre des Hommes » (où il cite le nom de son ami Deley) est racontée également dans le magnifique film de Jean-Jacques Annaud, « Les Ailes du courage », dans lequel un acteur canadien joue le rôle de Pierre Deley. Le courage de notre compatriote, reconnu par tous, ne s'est jamais démenti, et il inspira toujours le respect des jeunes pilotes, qui l'appelaient familièrement le « Père Deley »,

en raison du fait qu'il était plus âgé que la plupart d'entre eux.

Un hommage mérité

Il existe, dans de nombreux pays, des établissements scolaires qui portent les noms de St Exupéry ou Mermoz, ses amis. Il était donc juste que Marseillan honore ce pionnier de l'aviation. Puissent les élèves qui fréquentent le Collège « Pierre Deley » et ceux qui leur succéderont, se souvenir que leur parrain était l'égal de ces héros !

Texte et photos : Association « Les Amis de Pierre Deley » et Marseillan d'Hier et d'Aujourd'hui

L'HISTOIRE DE MARSEILLAN S'ÉCOUTE AUSSI EN PODCAST

Découvrez le passé fascinant de votre ville à travers les histoires captivantes de ses personnages les plus emblématiques ! Notre nouveau podcast **Istoria Marseillan** vous invite à un voyage temporel à travers les époques, des récits épiques de conquêtes aux drames intimes des habitants ordinaires. Explorez les histoires qui vous ont fasciné au fil des siècles, avec des figures telles que Pierre Deley ! Découvrez les héros méconnus dont les actions ont laissé une empreinte indélébile sur Marseillan. Chaque épisode est une porte ouverte sur une époque différente, remplie de personnages vibrants et d'aventures inoubliables. Rejoignez-nous pour entendre les histoires qui ont façonné notre passé et qui continuent d'inspirer notre présent. Que vous soyez un passionné d'histoire ou simplement curieux de découvrir les secrets de notre ville, notre podcast est votre billet pour un voyage captivant à travers le temps. Abonnez-vous dès aujourd'hui pour ne manquer aucun épisode de **Istoria Marseillan** !

Scannez le Qr Code et laissez-vous transporter !





A.P.P.M

Amis Plaisanciers, vous qui aimez naviguer au moteur ou à la voile sur l'Étang de Thau ou en mer, venez donc nous rejoindre au sein de l'APPM (Association des Plaisanciers des Ports de Marseillan) : nous vous représentons au CLUPP et auprès du Conseil Portuaire et faisons de notre mieux bénévolement pour vous informer, partager, défendre et promouvoir nos intérêts communs en assumant notre rôle d'interlocuteurs auprès des autorités Portuaires et Maritimes.

Bienvenue sur notre site :

appm-marseillan.fr



ATOUTVENTS

« Atouvents » est une association créée en 2008, dont l'objectif est essentiellement la pratique de la voile loisirs en voilier habitable, ainsi que la découverte du magnifique étang de Thau dans un environnement exceptionnel !

Nous proposons également des sorties directes en Mer, ainsi que la participation à des croisières en Méditerranée. Ouverte aux équipiers débutants ou confirmés, sans limite d'âge, c'est tout simplement le partage et le plaisir de naviguer ensemble toute l'année.

Site internet : atouvents.fr



PETIT ATELIER DES MOUGÈRES

Exposition le Petit Atelier des Mougères
Comme chaque année, « Le Petit atelier des Mougères » vous invite à découvrir les travaux de céramique et de vitrail exécutés par ses adhérentes au cours de cette année. Et qui sait, cette visite vous donnera l'envie de vous y inscrire. L'exposition se déroulera les samedi 8 et dimanche 9 juin 2024 au « Restaurant des Anciens » de 9h-12h et 15h-18h.



UFC QUE CHOISIR

Qui sommes-nous ?

Les associations de l'UFC-Que Choisir relèvent de la loi 1901. Elles ne poursuivent pas de but lucratif mais privilégient les relations et la solidarité entre les personnes. Elles enrichissent le tissu social et leur fonctionnement repose sur la transparence et la démocratie. Cette association compte 12 unions régionales et 135 associations locales dispersées sur tout le territoire. Elle est la première association de consommateurs de France.



MJC DE MARSEILLAN

Votre MJC ouvre son nouveau Point d'Information Jeunesse. Les jeunes de 15 à 30 ans y sont accueillis gratuitement et anonymement par un professionnel qui les renseigne sur des sujets aussi divers que l'orientation, l'emploi, le logement, la santé, la rédaction de CV ou la mise en œuvre d'un projet individuel. Le PIJ est équipé d'un espace public numérique en accès libre. Par ailleurs, n'oubliez pas que la MJC propose des activités à destination des jeunes et des familles pendant les vacances de printemps.

Informations au 04 67 77 33 35



YOGANANDA

L'association Yogananda Lilou vous propose ses cours de yoga 5 fois par semaine en cours collectifs et sur rendez-vous pour les cours individuel (devenir autonome dans sa pratique quotidienne) Relaxation et ressources, assouplissement du corps et du mental.
Lundi-Jeudi à 19h
Mardi-Vendredi 10h
Jeudi 16h45
Tél. : 06 85 77 79 35

**MARSEILLAN D'HIER ET D'AUJOURD'HUI**

Antonia aimait la vie et la vie aimait Antonia... elle s'est éteinte paisiblement, entourée de ses enfants à l'âge de 102 ans. Elle était la doyenne de l'association Marseillan d'hier et d'aujourd'hui et nous régalaient de sa mémoire et de ses anecdotes, ne manquant aucune de nos assemblées et expositions. Antonia avait réintégré Marseillan après ses 17 déménagements, mari militaire oblige, comme elle se plaisait à le raconter. Toujours gaie, toujours coquette elle s'intéressait à tout : bridge, patchwork, peinture sur soie, histoire. L'été elle rejoignait sa maison à Marseillan-plage « le bastidon », une des premières construites, et elle aimait évoquer les premiers mois de la station et l'ambiance familiale et amicale qui y régnait. Elle participait chaque année au repas de la Solidarité et appréciait d'être photographiée avec M. le Maire. Antonia a gardé son indépendance et son autonomie jusqu'à la fin de sa vie aidée par sa fille Michèle Baisse et ses deux autres enfants, Claude et Marie Catherine. Antonia a gardé toutes ses facultés en vivant seule dans son appartement de la rue Emile Zola et faisant ses courses dans le quartier. Elle nous manque déjà tellement !

**LA CAPÉCHADE**

Début mars, dans la bibliothèque de la Maison Noilly Prat s'est déroulée une projection débat organisée par la Capéchade autour de la création d'une épicerie participative et coopérative. Les intervenants d'autres structures identiques : Papinette à Pézenas et Coop singulière à Sète ont répondu aux nombreuses questions de la cinquantaine de personnes venues s'informer.

Demande de publication

Vous êtes une association et vous souhaitez faire apparaître une information dans cette page ?

Rendez-vous sur :
<https://cutt.ly/Parution>

Un grand merci aux marseillanais qui sont venus nous rencontrer lors de notre réunion publique du 26 janvier. Nous avons pu mesurer l'inquiétude que nous partageons face à la gestion catastrophique de la municipalité et entre autres la création de deux ZAC qui ne sont, en réalité, que deux gros lotissements puisqu'aucun équipement public ne sera réalisé. Pourquoi, dans ces conditions, avoir exonéré le lotisseur de la taxe d'aménagement ? Mystère bien gardé par un maire qui se refuse à tout commentaire estimant sans doute notre commune suffisamment riche pour faire des cadeaux aux promoteurs tout en augmentant le foncier bâti de 11% en 2023 pour équilibrer son budget. Au total plus de 1300 logements seront construits en 2024. Cette transformation radicale de notre cité n'aurait-elle pas dû être soumise à l'avis des citoyens ? Avons-nous les infrastructures (eau, assainissement, écoles, parkings,...) pour répondre aux besoins de cet apport de population, l'offre médicale et paramédicale sera-t-elle suffisante ? Autre sujet de préoccupation l'arrêt des travaux du gymnase, comme nous l'avions craint et écrit, l'entreprise est en liquidation judiciaire et ne terminera pas les travaux. A combien s'élèvera la facture finale ? Silence radio, rien ne transpire, aucune information...Et pourtant ce sont nos impôts qui financent. Sur ce dossier comme sur d'autres l'opacité est de rigueur. Ou en est le projet d'aménagement du quartier de la poste qui est en friche depuis une dizaine d'année ?

Visionnez notre débat en suivant le lien : [youtube.com/watch?v=TpFKhML1_CO](https://www.youtube.com/watch?v=TpFKhML1_CO)

Corinne Bastide – Christian Pino
Marseillan 2026

Au mois de janvier,, les groupes d'opposition « Marseillan J'en Pince » et « Marseillan 2026 » ont décidé d'associer leur expérience afin de présenter le bilan de leurs actions, après 3 ans de mandat.

Le résultat est sans appel :

Impossible de se faire entendre en commissions, dont nous avons été exclus pour la plupart.

Des finances qui partent à vau-l'eau, puisque Marseillan est la ville la plus endettée de l'Hérault, la quatrième en termes de pression fiscale dans sa catégorie.

Avec d'énormes fautes de gestion : après que la ville a investi 10 millions d'euros sur les bungalows municipaux entre 2012 et 2016, ceux si ont été confiés en gérance à une société privée, pour un loyer inférieur au montant du remboursement du prêt souscrit par la commune. En déficit depuis 2017, le parc des bungalows est désormais mis en vente par le maire pour 4,9 millions. La dette sera reprise par le budget principal, et devra être épongée par les Marseillanais.

Nous nous sommes aussi interrogés sur La Baraquette où, selon le maire devait s'ériger sur le site un complexe touristique de grand luxe. Or le chantier est à l'abandon. Des terrains ont été hypothéqués par décision du tribunal de Béziers.

Depuis la mise en liquidation de la société Fondeville, qui va assurer les travaux sur le complexe sportif ? Nous avions prévenu pourtant que choisir cette société en redressement était une erreur.

Les sujets de manquent pas.

Surtout les sujets de mécontentement.

Pour le groupe « Marseillan J'en Pince »
David Sauvade

NAISSANCES

Laplanche Andy
Gogoua Monica
Inesta Athéna
Bastien Conor
Goullencourt Nogueira Da Silva Lua
Lallement Gino
Reverbel Mélina
Magri Alquier Alma
Menegaux Aaron
Ruot Devanka
Thieule Gianni
Touzelet Thaïs
Danis Reylon
Casanova Keysson
Depetris Clément
Durant Liam

MARIAGES

Chevalier Yves & Nguyen Tuyet
Blachas Alain & Geffriaud Marie-Dominique
Martin Yannick & Ossart Nicole
Pailhès Julien & Etheve Suzy

DÉCÈS

Mangani Georges (91 ans)
Sabas née Brissat Marie-Thérèse (84 ans)
Mamosa née Morisot Lilianne (99 ans)
Granet née Ebersold Jeanine (96 ans)
Sola Francis (78 ans)
Alibert Cécile (71 ans)
Conort Anne-Marie (95 ans)
Terracol Jean-Pierre (61 ans)
Guedra Née Gerard Josiane (94 ans)
Rey Josian (88 ans)
Gossin Jean-Claude (89 ans)
David Didier (94 ans)
Kubacki Jean-Michel (75 ans)
Herrero Antonio (94 ans)
Regnault Michel (70 ans)
Serres née Maffre Ginette (94 ans)
Garcia Eddie (58 ans)
Ricard Ange (88 ans)
Roux Claude (85 ans)
Moulis née Desfarges Maryse (77 ans)
Lopez née Bajard Simone (94 ans)
Sauvaire Guy (56 ans)
Monneau née Arribat Hélène (89 ans)
Villette François (66 ans)
Thomas née Portes (96 ans)
Bouvier Claude (81 ans)
Courteaux Georges (81 ans)
Descol William (55 ans)
Foulet Jean-Pierre (67 ans)
Hermant Gérard (85 ans)
Paraire Fernand (84 ans)
Gillingham David (79 ans)
Dufragne Yves (78 ans)
Huc Serge (77 ans)
Maresches Christian (81 ans)
Gilles André (80 ans)
Stora Marcel (91 ans)
Cochin née Korolensky Antonia (92 ans)
Laurès Née Baudassé Geneviève (95 ans)
Montoya Lucien (85 ans)
Parna-Jugla Pauline (55 ans)

Espace Citoyens

Vous pouvez désormais effectuer 24h/24 et 7j/7. Actes d'état civil, autorisations d'occupation du domaine public, les réservations des salles municipales, les aides du CCAS sont disponibles en 1 clic.
espace-citoyens.net/marseillan

Mairie de Marseillan

1 Rue du Général de Gaulle
Ouvrte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30.
ville-marseillan.fr - 04 67 77 97 10

Police Municipale

24 bis Boulevard Lamartine
04 67 77 22 90

Service Techniques

Zone Industrielle
04 67 01 08 40

Capitainerie Marseillan-ville

Quai de la Résistance
04 67 77 34 93

Capitainerie Marseillan-plage

Port de Plaisance
04 67 21 99 30

C.C.A.S

1 Rue du Général de Gaulle
04 67 77 97 24

Office de Tourisme

Avenue de la Méditerranée
marseillan.com - 04 67 21 82 43

Sète agglomération méditerranée

4 Rue d'Aigues, 34110 Frontignan
agglopole.fr - 04 67 46 47 48

Déchetterie de Marseillan

Lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h30 et le dimanche de 8h à 12h
04 67 01 75 77

Ligne de Bus 915

La ligne 915 fonctionne uniquement sur réservation. Pour réserver, rien de plus simple !
mobilit.e.agglopole.fr
04 67 53 01 01

Nouveau à Marseillan ?

Vous venez de vous installer à Marseillan ? Faites vous connaître.
evenementiel@marseillan.com

Lo Cridaire

Vous ne recevez pas le magazine Lo Cridaire ? Contactez-nous !
communication@marseillan.com

LA FÊTE DU PRINTEMPS

27 MARS > 1^{ER} AVRIL

**DÉFILÉ DE MAÎTRE-PIERRE • ATELIERS
SPECTACLES • ANIMATIONS MUSICALES
CHASSE AUX OEUFS**



**SCANNEZ LE QR CODE POUR
CONSULTER LE PROGRAMME**

